
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 3 avril 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Robert Lamontagne, Directeur général
Mme Danielle Jiona, Coordonnatrice – processus décisionnel
M. Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Érika Duchesne, conseillère associée
M. Étienne Brunet, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0372

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 3 avril 2013, en y retirant les articles 30.001, 30.008 et 50.001.

Il est proposé par : M. Alain Tassé

de réintroduire l'article 30.008 à l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 3 avril 2013.

Un débat s'engage.

Le président du comité exécutif déclare la proposition adoptée à la majorité des voix,

Dissidences : Mme Éline Ayotte
M. Christian G. Dubois

En conséquence, l'ordre du jour est donc adopté avec les seuls retraits des articles 30.001 et 50.001 et il est résolu en conséquence.

CE13 0373

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un don d'environ 5 000 documents périmés, abimés ou sous-utilisés comprenant des livres et des périodiques adultes et jeunes ainsi que des documents audiovisuels identifiés : « Retiré de la collection de la Bibliothèque de la Ville de Montréal »;
- 2- d'approuver le projet de convention à cet effet entre la Ville de Montréal et Les Amis de la Bibliothèque de Montréal;
- 3- d'autoriser le Directeur de la Culture et du Patrimoine à signer le projet de convention au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1135890001

CE13 0374

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition, l'inspection, l'entretien et la réparation d'habits de combat pour le Service de sécurité incendie et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1136178001

CE13 0375

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Cogent inc., fournisseur unique, pour le renouvellement du service d'entretien du système d'empreintes digitales (AFIS) utilisé par le Service de police de la Ville de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 440 810,70 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 1^{er} janvier 2013 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 2 - d'approuver le projet de convention à cette fin;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1120206017

CE13 0376

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Néolect Le Saux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition et l'installation de 100 caméras motorisées et d'encodeurs utilisés pour la surveillance du réseau artériel et l'observation des conditions de circulation à partir du centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU), pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 1 587 851,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12438;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1135309009

CE13 0377

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation des ententes-cadres ci-après, pour la période mentionnée en regard de chacune d'elles, pour la fourniture de bottes de sécurité et de souliers de sécurité pour les employés du Service de sécurité incendie de Montréal, selon les termes et conditions stipulés à l'appel d'offres public 09-11013 (CG09 0287);

Firmes

Équipements de sécurité Universel Inc.	12 mois
Antonio Moreau (1984) ltée	24 mois

- 2 - d'imputer les dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1135281002

CE13 0378

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire IBM Canada ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de services de reprise après désastre de l'ordinateur central, pour une période d'un an, du 8 avril 2013 au 7 avril 2014, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 97 195,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-12646 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1132414001

CE13 0379

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 751 581,03 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle au Centre Roussin situé au 12125, rue Notre-Dame Est, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Norgéreq Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 691 454,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5628;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1130652001

CE13 0380

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 554 086,72 \$, taxes incluses, pour les travaux de remplacement de génératrice et divers travaux à la caserne de pompiers n° 21, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Gestion MC2 inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 507 720,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5601;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1131035003

CE13 0381

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 295 003,05 \$, taxes incluses, pour les travaux de réaménagement du restaurant de la tente Fuji du Jardin botanique, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Axe Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 231 766,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public JAR-2012-20-2;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1133046001

CE13 0382

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel le seul soumissionnaire Jacques White + Isabelle Le Clair, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la préparation et la conduite d'un concours de design urbain dans le cadre de la démarche de planification participative pour la mise en valeur du site de l'hippodrome et ses abords, pour une somme maximale de 89 680,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 12-12551 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1120650001

CE13 0383

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 19 338,80 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de fermeture d'une Fiducie de convention de retraite des employés de la Ville de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Mazars Harel Drouin, majorant ainsi le montant total du contrat de 95 734,45 \$ à 115 073,25 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1133592001

CE13 0384

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec Ethnoscop inc. (CG11 0195) pour la fourniture sur demande de services professionnels en archéologie dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout, incluant les travaux corrélatifs de voirie, pour les réseaux artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération, pour deux périodes de six mois supplémentaires, selon les mêmes termes et conditions;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1134804001

CE13 0385

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une subvention de 110 000 \$ du Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell qui seront présentés dans le cadre de la programmation 2013 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et le Trust Royal concernant la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell;
- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats de la Direction de la culture et du patrimoine à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1130879001

CE13 0386

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$ à École de percussions du Québec pour le projet « Persévérance SAMAJAM - Dans mon quartier : Moi je garde le rythme! », pour l'année 2013, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (2013 - 2015);
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1131535003

CE13 0387

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 200 000 \$, aux cinq organismes ci-après désignés, pour l'année 2013, pour le projet et au montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville - MESS 2013 - 2015) :

ORGANISME	PROJET	MONTANT 2013
Centre des femmes de Montréal	Service d'aide et d'accompagnement pour les femmes victimes de violence conjugale	36 000 \$
Mères avec pouvoir (MAP) Montréal	MAP 2013	36 125 \$
Y des femmes de Montréal	Splash d'été et ma santé m'appartient	27 875 \$
CARI St-Laurent	Paroles et expressions de femmes	50 000 \$
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Femmes sud-asiatiques autonomes et indépendantes	50 000 \$

- 2- d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1133684001

CE13 0388

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 80 000 \$ au Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal pour le soutien de ses activités 2013;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1130302002

CE13 0389

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter la succession d'Antoine Laurent Fabre et autoriser la liquidatrice testamentaire à vendre l'immeuble sis aux 10 542 et 10 544 de l'avenue Saint-Charles à Montréal, composant le principal actif de la succession, aux conditions suivantes :
 - le prix de vente ne doit pas être inférieur à la somme de 490 000 \$;
 - la vente doit être faite au comptant;
 - la vente doit être faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur.
- 2- d'obtenir, le 1^{er} juin de chaque année, à compter du 1^{er} juin 2013, la reddition de compte préparée par la liquidatrice, jusqu'au règlement final de la succession;
- 3- d'intervenir dans la déclaration de transmission devant être signée par la liquidatrice afin que la Ville de Montréal fasse connaître son intérêt dans la succession d'Antoine Laurent Fabre;
- 4- de dédier les sommes que la Ville de Montréal pourrait recevoir de la succession à un fonds d'aide aux sans-abri.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1122463008

CE13 0390

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le plan d'action de la Ville de Montréal en accès à l'égalité en emploi 2013-2015.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1133079001

CE13 0391

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser, dans le cadre de la Féria du vélo de Montréal, la tenue de l'événement « Tour de l'Île » le 2 juin 2013, de 8 h 30 à 16 h 30;
- 2- d'autoriser, selon le parcours et l'horaire joint au sommaire, la fermeture des rues dans les arrondissements de Rosemont–La Petite-Patrie, du Plateau-Mont-Royal, de Ville-Marie, du Sud-Ouest, de Lachine, de LaSalle, de Verdun et de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1131005002

CE13 0392

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la programmation d'événements publics 2013 - 2e partie;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1130577001

CE13 0393

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser un montant de 263 546,63 \$, taxes incluses, afin de rembourser les arrondissements ayant effectué la collecte et le déchiquetage des branches avant l'entrée en vigueur de l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et Émondage Allard inc. (CE12 0969), ainsi que les arrondissements ayant effectué ces travaux en régie, le tout selon les dispositions prévues au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1121175006

CE13 0394

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser l'affectation d'un surplus de 54 000\$ en provenance du fond de stabilisation des redevances de la Commission des services électriques de Montréal vers ses dépenses d'exploitation, dans le cadre de la création d'un poste, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1130649001

CE13 0395

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 407 400 \$, incluant quatre (4) postes, pour l'année 2013, en provenance de la Section du soutien aux employés (Qualité de vie au travail) de la Direction centre de services - ressources humaines du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) vers la Direction santé, mieux-être et administration au Service du capital humain et des communications (SCHC) afin de consolider l'ensemble des activités prévues dans le nouveau modèle d'affaires, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 2- d'ajuster la base budgétaire du Service du capital humain et des communications (SCHC), de façon récurrente, à compter de 2014, au montant de 407 400 \$ majoré possiblement des indexations qui seront prévues aux directives budgétaires.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1130889001

CE13 0396

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 18 au 22 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1131041008

Levée de la séance à 16 h 20

70.001

Les résolutions CE13 0372 à CE13 0396 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville